À la Chambre de commerce internationale

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): **- (1925)**

Heft 57

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le Rendement des Impôts en France en 1924

Le total des sommes globales versées par les contribuables français, au cours de l'année 1924, s'élève à 27.582.611.000 fr.

Dans ce total général, les recettes normales et permanentes entrent pour une somme de 25 milliards 834.690.700 fr.

Voici le détail mensuel des recettes normales et permanentes au cours de 1924 :

Janvier	Fr.	2.080.571.400
Février		1.820.089.600
Mars		1.960.539.100
Avril		2.194.400.100
Mai		1.700.659.000
Juin		2.001.173.900
Juillet		2.420.978.300
Août		1.690.073.100
Septembre		1.920.434.600
Octobre		2.947.097.200
Novembre		3.376.544.400
Décembre		2.729.483.400
Total de l'année	Fr.	25.834.690.700

Ce total représente, par rapport au total de l'année 1923, un accroissement de 5.632.765.400 fr.

Le Commerce franco-suisse

Voici, d'après la Direction générale des Douanes françaises, les chiffres, en francs français, des échanges franco-suisses pour les années 1922 et 1924.

Exportations de :	1922	1923	1924
	(*en milliers de francs*)		
Suisse-France..	540.097	623.439	665.327
France-Suisse..	1.001.651	2.113.011	2.612.791

A la Chambre de Commerce Internationale

Le conseil de la Chambre de Commerce Internationale a tenu sa dix-septième session au secrétariat général de la chambre, 33, rue Jean-Goujon, Paris, le 6 février, sous la présidence de M. Willis H. Booth, président de la Chambre de Commerce Internationale, vice-président de la *Guaranty Trust C°*, de New-York.

M. Booth avait à ses côtés cinq des vice-présidents de la Chambre : M. Walter Leaf, président du comité national britannique, président de la *Westiminster Bank Limited ;* M. Maurice Despret, président du comité national belge, président du conseil d'administration de la Banque de Bruxelles ; M. Marco Cassin, président du comité national italien, ex-président de l'Association des Chambres de Commerce et d'Industrie italiennes ; M. G. Pascalis, ancien président de la Chambre de Commerce de aPris, et M. W. Westermann, président du conseil de la *Rotterdamsche Bankvereniging.*

L'objet essentiel de la session était d'arrêter définitivement l'ordre du jour du troisième congrès de la Chambre de Commerce Internationale qui aura lieu à Bruxelles du 21 au 28 juin. La question principale qui est à l'étude en vue du congrès est celle-ci : après que le Comité des Transferts et l'agent général des Réparations auront exécuté les tâches que prévoit le plan Dawes, il faudra que l'industrie et le commerce s'adaptent à la situation nouvelle que créera le transfert des marchandises ou des paiements en exécution du plan Dawes et aussi éventuellement par suite du règlement des dettes interalliées. Cette question fait l'objet de l'examen du comité de la restauration économique de la Chambre.

Le Conseil a approuvé la nomination d'une commission permanente d'arbitrage commercial. Cette commission aura à étudier les problèmes théoriques que pose le fonctionement de la procédure arbitrale de la Chambre, de manière que le Comité exécutif de la Cour d'arbitrage puisse donner tout son temps à l'examen des demandes d'arbitrage entre commerçants des divers pays.

Exposition internationale de navigation intérieure et d'exploitation des forces hydrauliques

Il faut féliciter la ville de Bâle d'avoir pris l'initiative de cette foire qui aura lieu du 1er juillet au 15 septembre 1926.

L'exposition s'efforcera de donner une vue d'ensemble du développement de la navigation sur les eaux intérieures des divers pays et de l'utilisation rationnelle de celles-ci.

Pour présenter un tableau aussi complet que possible de l'exploitation des forces hydrauliques, l'Exposition doit embrasser, non seulement le domaine de la production d'énergie dans les usines à basse chute, quoique ces dernières ne soient qu'indirectement utiles à la navigation.

L'Exposition offre aux usines, associations, autorités, administrations, etc., qui déploient une activité quelconque, dans l'un des domaines cités, la possibilité de renseigner le public sur leur activité et sur leurs installations. D'autre part, les ingénieurs, architectes, constructeurs, fabricants, etc., pourront y présenter leurs projets, leurs installations complètes ou partielles, ainsi que les articles de leur fabrication utiles à la navigation intérieure ou à l'exploitation des forces hydrauliques. L'Exposition sera, pour eux, l'occasion d'une excellente propagande.

Les objets exposés ne seront pas soumis à l'appréciation d'un jury, et ne feront l'objet d'aucune récompense.

Des congrès sont prévus à Bâle pendant la durée de l'Exposition.

Seront admis comme exposants, sans égard à leur nationalité ou à leur domicile : tous les particuliers, les sociétés industrielles et commerciales, les autorités et administrations publiques, les instituts scientifiques, les associations, etc. qui s'oc-